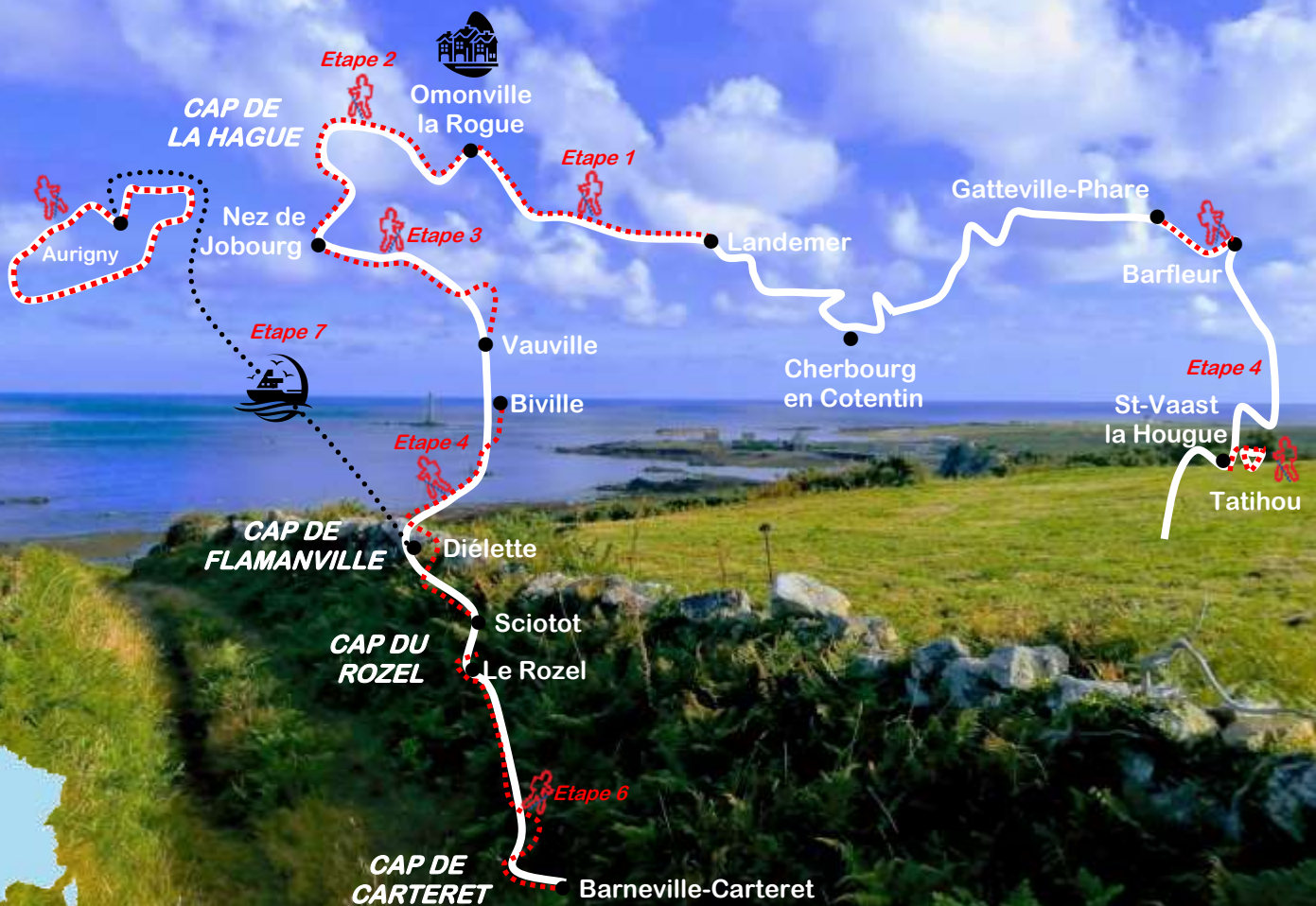




# **LA PRESQU'ILE DU COTENTIN**

## **ITINERANCE DE CAP EN CAP**

**Du lundi 22 au Lundi 29 juin 2026**



**Renseignements et inscriptions**

**02 33 55 34 30 – [manche@ffrandonnee.fr](mailto:manche@ffrandonnee.fr) – [www.rando50.fr](http://www.rando50.fr)**

# **CE SEJOUR EST UNIQUEMENT OUVERT AUX DETENTEURS D'UNE LICENCE FFRANDONNEE**

***Ce séjour nécessite d'être en bonne condition physique et s'adresse aux randonneurs confirmés  
Programme du séjour (\*sous réserve de modifications)***

## **1<sup>er</sup> jour (linéaire) 14 km :**



- > Accueil et présentation du déroulement du séjour.
- > Découverte du sentier littoral dans les pas du peintre Jean François MILLET via le Castel Vendon, le hameau Gruchy, les ruines de la Cotentine, Omonville la Rogue avec son fort, son village typique préservé et le port du Hâble.

## **2<sup>ème</sup> jour (linéaire) 20 km :**



- > Découverte du sentier des douaniers de la pointe Jardeheu au Nez de Jobourg via Port Racine, le Cap de la Hague surnommé « le bout du Monde » le port de Goury (le phare), Tunnel de Laye (vestige du Mur de l'Atlantique), la Baie d'Ecalgrain.

## **3<sup>ème</sup> jour (linéaire) 24 km :**



- > Découverte du sentier des douaniers des falaises du Nez de Jobourg à Vauville via l'anse des Moulinets Herquemoulin, les Treize Vents, Vauville et ses landes aux allures d'Ecosse, le site préservé de la Mare de Vauville.

## **4<sup>ème</sup> jour (boucles) 15 km :**



- > Découverte du sentier littoral de Gatteville-Phare à Barfleur « un des plus beaux villages de France »
- > Embarquement à Saint Vaast la Hougue vers l'île de Tatihou.
- > Découverte de l'île de Tatihou (Patrimoine Mondial de L'UNESCO – Ouvrages de Vauban)
- > Découverte du sentier du littoral de Saint Vaast la Hougue autour de la pointe de la Hougue (Patrimoine Vauban)

## **5<sup>ème</sup> jour (linéaire) 22 km :**



- > Découverte du sentier des douaniers de Biville à l'Anse de Sciotot depuis les hauteurs du massif dunaires de Biville en passant par le Port de Dielette, le cap et falaises de Flamanville à l'anse et plage de Sciotot.

## **6<sup>ème</sup> jour (linéaire) 20 km :**



- > Découverte du sentier des douaniers du Cap du Rozel au Cap de Carteret via les falaises du Rozel, au site naturel des dunes perchées d'Hattainville à Carteret petite cité balnéaire adossée à la falaise, face à la mer. Depuis le belvédère du phare du Cap des vues exceptionnelles se dévoilent sur la vieille église de Carteret, le port de pêche, la côte et les îles anglo-normandes (Jersey, Guernesey, Sercq, Herm, Aurigny).

## **7<sup>ème</sup> jour (linéaire) 15 km :**



- > Transfert par bateau de Diélette vers l'île Anglo-Normande d'Aurigny, passeport ou carte identité en cours de validité obligatoire (-10 ans).
- > Découverte de l'île d'Aurigny par le « foot Path » (sentier du littoral) : ville de Saint-Anne, Les Falaises Sud, le sentier des Fous de Bassan, Burhou et Fort de Tourgis, Réserve naturel de Longis, Fortifications de la seconde guerre mondiale et quelques forts construits sous le règne de la Reine Victoria...

***Le nombre de places est limité***

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....




Date de naissance : ..... Mail : .....

Tél : ..... Portable : .....




N° de licence FFRandonnée : ..... Club : .....

***> Le prix du séjour est de 850€ /pers, en pension complète, hébergement confortable, en chambre de 2 à 3 personnes. Les repas et le dîner festif de clôture du séjour seront réalisés par traiteur. Parcours linéaire avec transfert par minibus pour favoriser la découverte du littoral et permettre un portage léger.***





***> Sont compris :***

-  La pension complète (7 nuits) et le pique-nique du 1<sup>er</sup> jour
-  Les transferts en minibus du 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> jour
-  Les Boissons (apéritifs, vin, cidre...)

***> Ne sont pas compris :***

-  Le transport A/R pour se rendre sur le lieu du séjour
-  Les assurances facultatives (annulation, interruption, ...)
-  D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

***> Dès réception de ce bulletin de demande d'inscription nous vous transmettons :***

-  Les conditions générales de vente et d'annulation du séjour
-  Le programme détaillé du séjour
-  Les options d'assurances facultatives
-  Le contrat de vente (un acompte de 300 € vous sera demandé)

# LA PRESQU'ILE DU COTENTIN EN ITINERANCE DE CAP EN CAP

L'édition 2026 vous propose de découvrir d'Ouest en Est la côte du Cotentin sur une centaine de kilomètres en itinérance de cap en cap : cap de Hague, cap de Dielette-Flamanville, le cap du Rozel au cap de Carteret via le sentier littoral dit « des douaniers » avec ses incontournables : la découverte de l'île Anglo-normande d'Aurigny, de la cité portuaire de Barfleur « l'un des plus beaux villages de France » et des sites et fortifications Vauban de l'île de Tatihou et Saint Vaast la Hougue (Patrimoine Mondial de l'UNESCO)

Guidés et accompagnés par les animateurs du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et des associations locales, vous pourrez randonner dans une ambiance détendue et chaleureuse. Des commentaires vous permettront de découvrir la géographie et l'histoire de notre région.

## PRATIQUE :

**Prévoir une pièce d'identité valide pour Aurigny**

Les transferts lors du séjour vers les lieux de départ ou depuis les lieux d'arrivée se feront en minibus.

Recommandation : chaussures de randonnée obligatoires, prévoir un sac pour le transport du pique-nique, eau, lunettes de soleil, jumelles, appareil photo, ...

## CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Manche (CDRP 50) – 1 place Cadenet - 50570 Marigny  
Tél : 02 33 55 34 30 - [manche@ffrandonnee.fr](mailto:manche@ffrandonnee.fr) - [www.rando50.fr](http://www.rando50.fr)

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre  
23, rue Raspail - 94200 Ivry-sur-Seine – Tél. 01 44 89 93 90  
Numéro d'immatriculation : IM075100382.

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

[www.rando50.fr](http://www.rando50.fr)

